

Initiatives ministérielles

• (1710)

M. Turner (Vancouver Quadra): Madame la Présidente, je tiens à répondre non à mon collègue.

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Madame la Présidente, en tant que député qui compte six années d'expérience, j'ai une question à poser au député de Vancouver Quadra.

Il est arrivé à quelques reprises, lorsqu'il était le chef du Parti libéral, que nous ayons dû voter à la Chambre sur des questions que certains d'entre nous tenaient pour des questions de conscience, notamment en ce qui a trait à l'Accord du lac Meech et aux essais des missiles de croisière. Le député disait alors qu'il était indispensable que le parti soit uni, bien que certains d'entre nous estimions devoir exprimer notre propre point de vue.

Le député de Vancouver Quadra peut-il me dire qu'est-ce qui a changé? En quoi cette question de conscience qui nous occupe en ce moment est-elle différente de toutes les autres questions du genre que le Parlement a dû étudier? Pourquoi, si ses convictions sont si fermes, n'a-t-il pas participé aux réunions du caucus au cours des six derniers mois pour expliquer à ses collègues. . .

Mme le vice-président: J'ai beaucoup de mal à voir le rapport entre la question que le député vient de poser et l'intervention du député de Vancouver Quadra. La parole est au ministre de la Défense nationale pour la suite du débat.

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Madame la Présidente, je siége ici depuis 1979. J'ai eu l'occasion d'entendre des gens faire des discours parce qu'il le fallait bien et d'autres dire des choses importantes et mémorables. Le très honorable député de Vancouver Quadra a prononcé un excellent discours, qui sera cité non seulement au Parlement du Canada, mais aussi dans d'autres pays. Je tiens à l'en remercier.

Je ne le remercie pas, madame la Présidente, au nom de mon parti, mais en celui d'autres Canadiens, hommes et femmes qui servent aujourd'hui le Canada dans le golfe Persique et qui le serviront demain en d'autres points du globe pour que règnent la paix et la sécurité et qu'existe un nouvel ordre mondial pacifique, de sorte que nous puissions tous vivre dans un monde à l'image de nos désirs. Ces hommes et ces femmes seront touchés, j'en

suis sûr, par la profondeur des sentiments du député, à cause non seulement de la façon dont il a livré son discours, mais aussi de la décision qu'il a prise de faire cette intervention.

Nous sommes réunis à un moment grave et critique pour le monde. Hier soir, le délai fixé par les Nations Unies dans la résolution 678 a expiré. Comme le premier ministre l'a dit hier, le choix entre la paix ou la guerre appartenait à Saddam Hussein. La décision était entre ses mains. Il a provoqué la crise en août par son agression ouverte contre le Koweït. Il aurait pu y mettre fin pacifiquement.

Depuis le début, le Canada joue un rôle actif dans la gestion de la crise. Les navires et les avions des forces canadiennes ont patrouillé la région au cours des derniers mois. Nous avons tenté de désamorcer la crise pacifiquement. Personne à la Chambre ni personne au Parlement ne veut la guerre.

Nous recherchons la justice pour le Koweït et l'ordre dans cette région du monde.

Les députés doivent comprendre une partie des raisons pour lesquelles le Canada est présent dans le Golfe et pourquoi nous continuerons d'appuyer les Nations Unies ainsi que la coalition internationale qui a été formée.

Je voudrais pendant quelques minutes revoir certaines des initiatives qui ont été prises et comment la crise a exigé le déploiement d'hommes et de femmes des Forces canadiennes dans la région du golfe Persique.

Je voudrais traiter du point central de la crise: l'acte d'agression pure et simple, brutale et injustifiée. La question centrale pour le monde est de savoir s'il peut tolérer cette agression sans riposter. Je tiens à rappeler à la Chambre comment et pourquoi cette crise a débuté.

Pour envahir son très petit voisin, le Koweït, dans la nuit du 2 août dernier, l'Irak a employé des forces massives: quelque 150 000 militaires, environ 12 000 chars d'assaut et approximativement un millier de véhicules blindés. C'est ainsi muni qu'il a attaqué le Koweït, qui disposait d'une force militaire de quelque 20 000 hommes, ce qui correspond au cinquantième de la force militaire irakienne qui s'établit à un million d'hommes.

Les Irakiens ont non seulement pris la ville de Koweït, mais ont commencé à ravager et à piller systématiquement les ressources du pays, dont sa plus précieuse, ses habitants.